Bordereau attestant l'exactitude des informations - CUSSET - 0301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 17/09/2026 - 3864 - 1986 B 00113 - 338 508 583 - DUNE

(1) BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*08

Désignation de l'entreprise : SAS DUNE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 18 AVENUE DES PORTES OCCITANES 03800 GANNAT — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 3 8 5 0 8 5 8 3 0 0 0 1 4 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2025

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé — TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	2 016 232	AQ 660 563	1 355 669
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 183 991	AS 791 548	392 442
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 279 478	AU 480 824	798 654
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	9 173	AW	9 173
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT	
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	105 954	BI	105 954
		TOTAL (II)	BJ	4 594 827	BK 1 932 935	2 661 893
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	7 905	BM	7 905
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	1 226 385	BU	1 226 385
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	183 835	BY 683	183 152
		Autres créances (3)	BZ	669 152	CA 2 140	667 011
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	2 904 826	CG	2 904 826
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	200 418	CI	200 418
		TOTAL (III)	CJ	5 192 521	CK 2 823	5 189 698
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN			
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	9 787 348	1A 1 935 758	7 851 590

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	1 023
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

CERTIFIÉ CONFORME

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 - SD 2026
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DUNE — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 60 980)	DA	60 980
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	6 098
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	2 200 000
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	6 043
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 654 692
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	3 927 812
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 006 695
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 573
	Instruments financiers à terme	D1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	437
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 208 248
	Dettes fiscales et sociales	DY	654 332
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	26 807
	Autres dettes	EA	3 899
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	18 786
	TOTAL (IV)	EC	3 923 778
	Ecarts de conversion passif * et différences d'évaluation **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 851 590
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Ecart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 423 321
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 - SD 2026
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS DUNE — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA / FB / FC	31 983 680		FC	31 983 680
	Production vendue biens *	FD / FE / FF	20 658		FF	20 658
	Production vendue services *	FG / FH / FI	480 750		FI	480 750
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	32 485 089		FL	32 485 089
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	3 167
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)				FP	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				FI	44 882
	Autres Produits (1) (11)				FQ	17 668
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	32 550 806
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	25 024 304
	Variation de stocks (marchandises) *				FT	68 098
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	71 898
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *				FV	-1 319
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	2 143 216
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	238 191
	Salaires et traitements *				FY	2 302 001
	Cotisations sociales (10)				FZ	661 465
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (14)				GA	420 222
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux dépréciations				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				GI	49 083
	Autres charges (12)				GE	27 818
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	31 004 977
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	1 545 829
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	31 538
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	200 954
	Reprises sur dépréciations				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				GO	415 014
	Produits des cessions d'immobilisations financières				G2	
	Total des produits financiers (V)				GP	647 506
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	20 662
	Différences négatives de change				GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	20 662
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	626 844
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	2 172 673

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2026
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DUNE — Néant ☐ *

		Exercice N
	Produits exceptionnels (7) (VII) HD	
	Charges exceptionnelles (6 bis – 6 ter- 7) HH	
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII) HI	
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) HJ	
	Impôts sur les bénéfices * (X) HK	517 981
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII) HL	33 198 312
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X) HM	31 543 620
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges) HN	1 654 692

RENVOIS

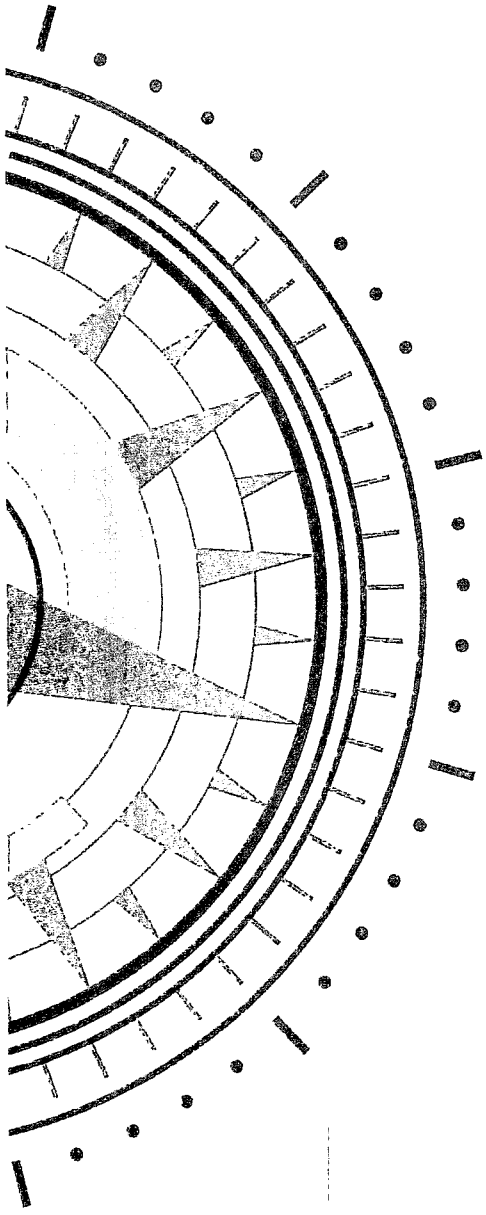
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	11 523
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	198 593
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8	
	dont cotisations facultatives Madelin A10		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ANNEXE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 7 851 590,20 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 654 691,75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 20/05/2026.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2016-07.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Changement de règlementation comptable et de présentation de comptes

Le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

De ce fait, les comptes sont établis selon l'ANC 2018-06 mais aussi le règlement ANC 2022-06.

Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, l'entité présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement.

La première application du règlement correspond au changement de règlementation, donc au changement de méthode comptable, y compris lorsque les conséquences de ce changement n'ont d'incidence que sur la présentation des états financiers.

Les dispositions du règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se confronter aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation sont fournies dans la présente annexe.

L'impact du changement de règlementation sur les principaux postes concernés de l'exercice 2025 est le suivant :

Les comptes 791 Transfert de charges ont été supprimés et les opérations correspondantes sont directement enregistrées dans les comptes précis selon la nature des opérations.
Les cessions d'immobilisations et budgets d'enseigne qui figuraient au 31/12/2024 dans le résultat exceptionnel sont désormais inscrits dans le résultat d'exploitation.

ANNEXE

SAS DUNE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Matériels outillages		3 À 10
Parking et acces sol/d'autrui	6,00	
Matériel de transport		5 À 8
Matériel de bureau	10,00	
Matériel informatique		2 À 5
Instal./agencements divers		6 À 15
Agencements		8 À 15

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de réapprovisionnement net des remises, soit au prix de vente diminué de la marge moyenne afférente au rayon auquel ils appartiennent.

Compte tenu de la rotation rapide des stocks, l'utilisation du dernier prix de réapprovisionnement n'est pas de nature à conduire à une évaluation très différente de celle qui résulterait de l'application du prix moyen pondéré, ou du "premier entré, premier sorti".

La méthode de valorisation a été étendue à la prise en compte dans la valorisation des stocks de l'impact des remises conditionnelles d'interdépendance.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à réeval.	Augmentation acquisition
Immobilisations corporelles			
Constructions sur sol d'autrui	2 016 231,51		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 174 657,86		9 333,00
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 133 535,58		
Matériel de transport	116 850,00		59 833,09
Matériel de bureau, informatique & mobilier	28 006,80		1 240,00
Immobilisations corporelles en cours	9 172,80		
TOTAL	**4 478 454,55**		**70 406,09**
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	102 838,33		3 116,08
TOTAL	**102 838,33**		**3 116,08**
TOTAL GENERAL	**4 581 292,88**		**73 522,17**

ANNEXE

SAS DUNE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations corporelles				
Constructions sur sol d'autrui			2 016 231,51	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			1 183 990,86	
Inst. générales, agencements et aménag. divers		154,56	1 133 381,02	
Matériel de transport		59 833,09	116 850,00	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			29 246,80	
Immobilisations corporelles en cours			9 172,80	
TOTAL		**59 987,65**	**4 488 872,99**	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières			105 954,41	
TOTAL			**105 954,41**	
TOTAL GENERAL		**59 987,65**	**4 594 827,40**	

ANNEXE

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Constructions sur sol d'autrui			514 333,46	146 229,42		660 562,88
Inst. tech., mat. et out. industriels			654 381,36	137 167,04		791 548,40
Inst. générales, agencts divers			316 323,35	101 389,66	85,37	417 627,64
Matériel de transport			17 496,56	31 976,62	10 819,12	38 654,06
Matériel de bureau, informatique			21 082,56	3 459,33		24 541,89
TOTAL			**1 523 617,29**	**420 222,07**	**10 904,49**	**1 932 934,87**
TOTAL GENERAL			**1 523 617,29**	**420 222,07**	**10 904,49**	**1 932 934,87**

ANNEXE

ÉTAT DES STOCKS

	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Marchandises	1 294 483,09	1 226 385,47	1 294 483,09	1 226 385,47
Autres approvisionnements	6 585,73	7 904,95	6 585,73	7 904,95
TOTAL	**1 301 068,82**	**1 234 290,42**	**1 301 068,82**	**1 234 290,42**

ANNEXE

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	105 954,41		105 954,41
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	1 022,77		1 022,77
Autres créances clients	182 812,17	182 812,17	
Personnel et comptes rattachés	473,06	473,06	
Taxe sur la valeur ajoutée	41 073,76	41 073,76	
Groupe et associés (2)	230 229,03	230 229,03	
Débiteurs divers	397 375,67	397 375,67	
Charges constatées d'avance	200 418,05	200 418,05	
TOTAL	**1 159 358,92**	**1 052 381,74**	**106 977,18**

ANNEXE

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

Depuis le 1er janvier 2015, la société VALSIM, détenant 99.93% de la société DUNE s'est portée société mère du groupe d'intégration fiscale, comprenant la SAS DUNE et la SCI SIMVAL.
Suivant les termes de la convention d'intégration fiscale, la société DUNE constatera une charge d'impôt équivalente à celle qu'elle supporterait si elle était imposée séparément, en tenant compte, le cas échéant, de l'imputation de ses déficits antérieurs.

	Montant des dettes ou créances représentées par des effets de commerce	Montant concernant les entreprises	
		Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Créances			
Autres créances			230 229,00
TOTAL DES CRÉANCES			**230 229,00**
Produits			
Autres produits financiers			11 523,00

PR

ANNEXE

SAS DUNE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	200 418,00
TOTAL	**200 418,00**

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	101 826,10
Autres créances	258 300,00
Disponibilités	16 523,44
TOTAL	**376 649,54**

ANNEXE

SAS DUNE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CAPITAUX PROPRES

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 000,00	16,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 000,00	16,00

ANNEXE

SAS DUNE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciations				
Sur comptes clients	683,00			683,00
Autres provisions pour dépréciation	2 140,19			2 140,19
TOTAL	**2 823,19**			**2 823,19**
TOTAL GÉNÉRAL	**2 823,19**			**2 823,19**

ANNEXE

ETAT DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	2 006 695,11	506 674,89	1 395 589,65	104 430,57
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	4 573,47	4 573,47		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 208 248,41	1 208 248,41		
Personnel et comptes rattachés	222 214,61	222 214,61		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	255 182,73	255 182,73		
Taxe sur la valeur ajoutée	82 920,52	82 920,52		
Autres impôts et taxes assimilées	94 013,81	94 013,81		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 807,16	26 807,16		
Groupes et associés (2)	2 661,57	2 661,57		
Autres dettes	1 237,58	1 237,58		
Produits constatés d'avance	18 785,93	18 785,93		
TOTAL	**3 923 340,90**	**2 423 320,68**	**1 395 589,65**	**104 430,57**
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	87 000,00			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	505 187,75			
(2) Montant divers emprunts, dettes / associés	975,00			

ANNEXE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Exploitation	18 785,93
TOTAL	**18 785,93**

CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 802,61
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 463,58
Dettes fiscales et sociales	346 396,83
Autres dettes	40,78
TOTAL	**504 703,80**

ANNEXE

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

La SAS DUNE a souscrit un contrat IFC auprès de BPCE Vie.
Le relevé de situation au 31/12/2025 est de 33 808.89€.

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 57 276,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux de charge	25,00
Taux d'actualisation	3,85
Table de mortalité	TV 88/90
Départ volontaire à	64 ans
Taux de rotation	2,00
Méthode ANC 2021	

ENGAGEMENTS HORS BILAN

BUDGET D'ENSEIGNE

La société DUNE a perçu au titre des exercices 2021 à 2025 un budget d'ouverture correspondant à l'exploitation d'une surface de vente de 2 999 m2 de 1 495k€. Ce budget d'ouverture est assorti d'une condition de maintien de l'enseigne pendant 5 ans.

EMPRUNTS BANCAIRES - ENGAGEMENTS DONNES

Les emprunts suivants sont garantis par le nantissement du fonds de commerce en concours en rang 2 :
- Emprunt BP de 1200k€, dont le capital restant du au 31/12/2025 est de 620k€
- Emprunt BP de 700k€, dont le capital restant du au 31/12/2025 est de 220k€
- Emprunt CE de 1200k€, dont le capital restant du au 31/12/2025 est de 700k€
- Emprunt CE de 700k€, dont le capital restant du au 31/12/2025 est de 270k€

EMPRUNTS BANCAIRES - ENGAGEMENTS RECUS

Monsieur Rayet Philippe et Madame Rayet Catherine se sont portés caution solidaire des emprunts suivants :
- Emprunt BP de 1200k€, à hauteur de 360k€
- Emprunt BP de 700k€, à hauteur de 210k€

Monsieur Rayet Philippe s'est porté caution solidaire des emprunts suivants :
- Emprunt CE de 1200k€, à hauteur de 250k€
- Emprunt CE de 700k€, à hauteur de 150k€

ANNEXE

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires du Commissaire aux comptes sony comptabilisés pour 6 810€ en 2025.

ANNEXE

SAS DUNE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

EFFECTIFS MOYENS

	31/12/2025	31/12/2024
Ingénieurs et cadres	7,00	5,00
Agents de maîtrise	1,00	2,00
Employés et techniciens	72,00	68,00
Appentis	1,00	2,00
PERSONNEL SALARIÉ	**81,00**	**77,00**

implid

DUNE
Société par actions simplifiée

18 avenue des Portes Occitanes
03800 GANNAT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

implid

DUNE
Société par actions simplifiée

18 avenue des Portes Occitanes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A.S. DUNE, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Siège Social
9 rue de la Lombardie
03100 MONTLUÇON
Tel. .04 70 28 44 28

S.A.S. au capital de 120 640 €
RCS de Montluçon - SIREN : 380 437 764
APE : 6920Z
montlucon@implid.com

Société d'expertise comptable inscrite à l'Ordre des experts-comptables d'Auvergne et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes Lyon-Riom.

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Règles et Méthodes Comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode relatif à l'application du règlement ANC 2022-06.

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit Code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montluçon, le 15 juin 2026

Le commissaire aux comptes
SALVAN & ASSOCIES



Françoise SIROT
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

SAS DUNE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025					
	brute	amort. & dépréc.	nette	% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				33		36
Terrains						
Constructions	2 016 232	660 563	1 355 669		1 501 898	
Inst. techniques, matériel et outillages ...	1 183 991	791 548	392 442		520 277	
Autres immobilisations corporelles	1 279 478	480 824	798 654		923 490	
Immob. corp. en cours, av. acptes	9 173		9 173		9 173	
Immobilisations financières				1		1
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	105 954		105 954		102 838	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**4 594 827**	**1 932 935**	**2 661 893**	**34**	**3 057 676**	**37**
Stocks et en-cours				16		16
Mat. premières, autres approv.	7 905		7 905		6 586	
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises	1 226 385		1 226 385		1 294 483	
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)				11		20
Créances Clients et comptes ratt.	183 835	683	183 152		163 343	
Autres créances	669 152	2 140	667 011		1 464 539	
Charges constatées d'avance	200 418		200 418		190 053	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						19
Actions propres						
Autres titres					1 545 894	
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	2 904 826		2 904 826	37	593 159	7
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	**5 192 521**	**2 823**	**5 189 698**	**66**	**5 258 056**	**63**
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**9 787 348**	**1 935 758**	**7 851 590**	**100**	**8 315 732**	**100**
(2) Dont à moins d'un an	*1 052 382*					

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
9 rue de la Lombardie - CS 51221
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28

BILAN PASSIF

SAS DUNE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 60 980)		60 980	1	60 980	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
Réserves			28		28
Réserve légale		6 098		6 098	
Réserves statutaires ou contractuelles		2 200 000		1 800 000	
Réserves réglementées					
Autres réserves		6 043		524 267	
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		1 654 692	21	1 831 776	22
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**(I)**	**3 927 812**	**50**	**4 223 121**	**51**
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS	**(II)**				
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 006 695	26	2 423 948	29
Emprunts et dettes financières diverses		4 573		5 613	
Instruments financiers à terme					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		437		291	
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		1 208 248	15	1 039 617	13
Dettes fiscales et sociales		654 332	8	581 247	7
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		26 807		32 280	
Autres dettes		3 899		6 015	
Produits constatés d'avance		18 786		3 600	
TOTAL DES DETTES (1)	**(III)**	**3 923 778**	**50**	**4 092 611**	**49**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	**(I + II + III + IV)**	**7 851 590**	**100**	**8 315 732**	**100**

(1) Dont à moins d'un an *2 423 321*

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
9 rue de la Lombardie - CS 51221
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28

COMPTE DE RÉSULTAT

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises		31 983 680	30 164 940	1 818 740	6
Production vendue		501 408	558 543	-57 134	-10
Montant net du chiffre d'affaires		**32 485 089**	**30 723 483**	**1 761 606**	**6**
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions		3 167	7 833	-4 666	-60
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			329 486	-329 486	-100
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.		44 882		44 882	
Autres produits		17 668	32 037	-14 369	-45
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	(I)	**32 550 806**	**31 092 839**	**1 457 967**	**5**
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises		25 024 304	23 740 363	1 283 941	5
Variation de stocks		68 098	-135 985	204 082	150
Achats de matières premières et autres appro.		71 898	81 209	-9 311	-11
Variation de stocks		-1 319	315	-1 634	-519
Autres achats et charges externes		2 143 216	2 183 467	-40 251	-2
Impôts, taxes et versements assimilés		238 191	215 949	22 241	10
Salaires		2 302 001	2 199 050	102 951	5
Cotisations sociales		661 465	579 922	81 543	14
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		420 222	385 280	34 942	9
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 477	-1 477	-100
Dotations aux provisions					
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées		49 083		49 083	
Autres charges		27 818	34 773	-6 955	-20
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(II)	**31 004 977**	**29 285 820**	**1 719 157**	**6**
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	**1 545 829**	**1 807 019**	**-261 190**	**-14**
QP de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers					
De participation (2)					
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé		31 538	16 808	14 730	88
Autres intérêts et produits assimilés (2)		200 954	200 378	576	
Reprises sur dépréciations et provisions					
Différences positives de change					
Produits de cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.		415 014		415 014	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	**647 506**	**217 186**	**430 320**	**198**
Charges financières					

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS DUNE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées		20 662	18 427	2 235	12
Différences négatives de change					
Valeur comptable des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**(VI)**	**20 662**	**18 427**	**2 235**	**12**
2-RÉSULTAT FINANCIER	**(V-VI)**	**626 844**	**198 759**	**428 086**	**215**
3-RESULTAT COURANT avant impôts	**(I-II+III-IV+V-VI)**	**2 172 673**	**2 005 778**	**166 895**	**8**
Produits exceptionnels	(VII)		382 255	-382 255	-100
Charges exceptionnelles	(VIII)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(VII-VIII)**		**382 255**	**-382 255**	**-100**
Participation des salariés aux résultats	(IX)				
Impôts sur les bénéfices	(X)	517 981	556 257	-38 276	-7
TOTAL DES PRODUITS	**(I+III+V+VII)**	**33 198 312**	**31 692 280**	**1 506 032**	**5**
TOTAL DES CHARGES	**(II+IV+VI+VIII+IX+X)**	**31 543 620**	**29 860 504**	**1 683 116**	**6**
BÉNÉFICE OU PERTE		**1 654 692**	**1 831 776**	**-177 084**	**-10**
(2) Dont produits concernant les entités liées		*11 523*	*23 391*		

ANNEXE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 7 851 590,20 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 654 691,75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 20/05/2026.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2016-07.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Changement de règlementation comptable et de présentation de comptes

Le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

De ce fait, les comptes sont établis selon l'ANC 2016-07 mais aussi le règlement ANC 2022-06.

Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, l'entité présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement.

La première application du règlement correspond au changement de règlementation, donc au changement de méthode comptable, y compris lorsque les conséquences de ce changement n'ont d'incidence que sur la présentation des états financiers.

Les dispositions du règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se confronter aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation sont fournies dans la présente annexe.

L'impact du changement de règlementation sur les principaux postes concernés de l'exercice 2025 est le suivant :

Les comptes 791 Transfert de charges ont été supprimés et les opérations correspondantes sont directement enregistrées dans les comptes précis selon la nature des opérations.
Les cessions d'immobilisations et budgets d'enseigne qui figuraient au 31/12/2024 dans le résultat exceptionnel sont désormais inscrits dans le résultat d'exploitation.

ANNEXE

	31/12/2025		31/12/2024	
Libellé	Compte	Montant	Compte	Montant
Transfert de charges Dons	623	194 883	791	177 125
Avantages en nature et remboursements de charges de personnel	649	73 254	791	95 231
Remboursement de sinistres	7587	3 635	791	55 831
Produit de cession d'immobilisations corporelles	7572	44 882	7752	
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles cédées	6572	49 083	6752	

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Matériels outillages		3 À 10
Parking et acces sol/d'autrui	6,00	
Matériel de transport		5 À 8
Matériel de bureau	10,00	
Matériel informatique		2 À 5
Instal./agencements divers		6 À 15
Agencements		8 À 15

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de réapprovisionnement net des remises, soit au prix de vente diminué de la marge moyenne afférente au rayon auquel ils appartiennent.

Compte tenu de la rotation rapide des stocks, l'utilisation du dernier prix de réapprovisionnement n'est pas de nature à conduire à une évaluation très différente de celle qui résulterait de l'application du prix moyen pondéré, ou du "premier entré, premier sorti".

La méthode de valorisation a été étendue à la prise en compte dans la valorisation des stocks de l'impact des remises conditionnelles d'interdépendance.

CRÉANCES - DETTES

ANNEXE

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à réeval.	acquisition
Immobilisations corporelles			
Constructions sur sol d'autrui	2 016 231,51		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 174 657,86		9 333,00
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 133 535,58		
Matériel de transport	116 850,00		59 833,09
Matériel de bureau, informatique & mobilier	28 006,80		1 240,00
Immobilisations corporelles en cours	9 172,80		
TOTAL	**4 478 454,55**		**70 406,09**
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	102 838,33		3 116,08
TOTAL	**102 838,33**		**3 116,08**
TOTAL GENERAL	**4 581 292,88**		**73 522,17**

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations corporelles				
Constructions sur sol d'autrui			2 016 231,51	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			1 183 990,86	
Inst. générales, agencements et aménag. divers		154,56	1 133 381,02	
Matériel de transport		59 833,09	116 850,00	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			29 246,80	
Immobilisations corporelles en cours			9 172,80	
TOTAL		**59 987,65**	**4 488 872,99**	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières			105 954,41	
TOTAL			**105 954,41**	
TOTAL GENERAL		**59 987,65**	**4 594 827,40**	

ANNEXE

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Constructions sur sol d'autrui			514 333,46	146 229,42		660 562,88
Inst. tech., mat. et out. industriels			654 381,36	137 167,04		791 548,40
Inst. générales, agencts divers			316 323,35	101 389,66	85,37	417 627,64
Matériel de transport			17 496,56	31 976,62	10 819,12	38 654,06
Matériel de bureau, informatique			21 082,56	3 459,33		24 541,89
TOTAL			**1 523 617,29**	**420 222,07**	**10 904,49**	**1 932 934,87**
TOTAL GENERAL			**1 523 617,29**	**420 222,07**	**10 904,49**	**1 932 934,87**

ANNEXE

ÉTAT DES STOCKS

	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Marchandises	1 294 483,09	1 226 385,47	1 294 483,09	1 226 385,47
Autres approvisionnements	6 585,73	7 904,95	6 585,73	7 904,95
TOTAL	**1 301 068,82**	**1 234 290,42**	**1 301 068,82**	**1 234 290,42**

ANNEXE

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	105 954,41		105 954,41
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	1 022,77		1 022,77
Autres créances clients	182 812,17	182 812,17	
Personnel et comptes rattachés	473,06	473,06	
Taxe sur la valeur ajoutée	41 073,76	41 073,76	
Groupe et associés (2)	230 229,03	230 229,03	
Débiteurs divers	397 375,67	397 375,67	
Charges constatées d'avance	200 418,05	200 418,05	
TOTAL	**1 159 358,92**	**1 052 381,74**	**106 977,18**

ANNEXE

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

Depuis le 1er janvier 2015, la société VALSIM, détenant 99.93% de la société DUNE s'est portée société mère du groupe d'intégration fiscale, comprenant la SAS DUNE et la SCI SIMVAL.
Suivant les termes de la convention d'intégration fiscale, la société DUNE constatera une charge d'impôt équivalente à celle qu'elle supporterait si elle était imposée séparément, en tenant compte, le cas échéant, de l'imputation de ses déficits antérieurs.

	Montant des dettes ou créances représentées par des effets de commerce	Montant concernant les entreprises	
		Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Créances			
Autres créances			230 229,00
TOTAL DES CRÉANCES			**230 229,00**
Produits			
Autres produits financiers			11 523,00

ANNEXE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	200 418,00
TOTAL	**200 418,00**

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	101 826,10
Autres créances	301 610,00
Disponibilités	16 523,44
TOTAL	**419 959,54**

ANNEXE

SAS DUNE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CAPITAUX PROPRES

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 000,00	16,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 000,00	16,00

ANNEXE

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciations				
Sur comptes clients	683,00			683,00
Autres provisions pour dépréciation	2 140,19			2 140,19
TOTAL	**2 823,19**			**2 823,19**
TOTAL GÉNÉRAL	**2 823,19**			**2 823,19**

ANNEXE

ETAT DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	2 006 695,11	506 674,89	1 395 589,65	104 430,57
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	4 573,47	4 573,47		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 208 248,41	1 208 248,41		
Personnel et comptes rattachés	222 214,61	222 214,61		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	255 182,73	255 182,73		
Taxe sur la valeur ajoutée	82 920,52	82 920,52		
Autres impôts et taxes assimilées	94 013,81	94 013,81		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 807,16	26 807,16		
Groupes et associés (2)	2 661,57	2 661,57		
Autres dettes	1 237,58	1 237,58		
Produits constatés d'avance	18 785,93	18 785,93		
TOTAL	**3 923 340,90**	**2 423 320,68**	**1 395 589,65**	**104 430,57**

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	87 000,00
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	505 187,75
(2) Montant divers emprunts, dettes / associés	975,00

ANNEXE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Exploitation	18 785,93
TOTAL	**18 785,93**

CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 802,61
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 463,58
Dettes fiscales et sociales	346 396,83
Autres dettes	40,78
TOTAL	**504 703,80**

ANNEXE

SAS DUNE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

La SAS DUNE a souscrit un contrat IFC auprès de BPCE Vie.
Le relevé de situation au 31/12/2025 est de 33 808.89€.

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 57 276,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux de charge	25,00
Taux d'actualisation	3,85
Table de mortalité	TV 88/90
Départ volontaire à	64 ans
Taux de rotation	2,00
Méthode ANC 2021	

ENGAGEMENTS HORS BILAN

BUDGET D'ENSEIGNE

La société DUNE a perçu au titre des exercices 2021 à 2025 un budget d'ouverture correspondant à l'exploitation d'une surface de vente de 2 999 m2 de 1 495k€. Ce budget d'ouverture est assorti d'une condition de maintien de l'enseigne pendant 5 ans.

EMPRUNTS BANCAIRES - ENGAGEMENTS DONNES

Les emprunts suivants sont garantis par le nantissement du fonds de commerce en concours en rang 2 :
- Emprunt BP de 1200k€, dont le capital restant du au 31/12/2025 est de 620k€
- Emprunt BP de 700k€, dont le capital restant du au 31/12/2025 est de 220k€
- Emprunt CE de 1200k€, dont le capital restant du au 31/12/2025 est de 700k€
- Emprunt CE de 700k€, dont le capital restant du au 31/12/2025 est de 270k€

EMPRUNTS BANCAIRES - ENGAGEMENTS RECUS

Monsieur Rayet Philippe et Madame Rayet Catherine se sont portés caution solidaire des emprunts suivants :
- Emprunt BP de 1200k€, à hauteur de 360k€
- Emprunt BP de 700k€, à hauteur de 210k€

Monsieur Rayet Philippe s'est porté caution solidaire des emprunts suivants :
- Emprunt CE de 1200k€, à hauteur de 250k€
- Emprunt CE de 700k€, à hauteur de 150k€

ANNEXE

SAS DUNE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires du Commissaire aux comptes sony comptabilisés pour 6 810€ en 2025.

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
9 rue de la Lombardie - CS 51221
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28

ANNEXE

SAS DUNE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

EFFECTIFS MOYENS

	31/12/2025	31/12/2024
Ingénieurs et cadres	7,00	5,00
Agents de maîtrise	1,00	2,00
Employés et techniciens	72,00	68,00
Appentis	1,00	2,00
PERSONNEL SALARIÉ	**81,00**	**77,00**

DUNE
Société par actions simplifiée
au capital de 60 980 euros
Siège social : 18 Avenue des Portes Occitanes, 03800 GANNAT
RCS CUSSET 338 508 583

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 1 654 692 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 654 692 euros
A la réserve statutaire	400 000 euros
Solde	1 254 692 euros
Un prélèvement sur les réserves - sur le compte « **autres réserves** »	5 308 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	1 260 000 euros
A titre de dividendes Soit 315,00 euros par action	**1 260 000 euros**

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 260 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 15 juillet 2026.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
720 000,00 euros, soit 180,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 360,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 719 640,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :
1 000 000,00 euros, soit 250,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 500,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 999 500,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2024 :
1 300 000,00 euros, soit 325,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 650,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 299 350,00 euros

Dividendes lors de l'Assemblée Générale du 5 Décembre 2025
650 000,00 euros, soit 162,50 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 325,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 649 675,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

Société VALSIM